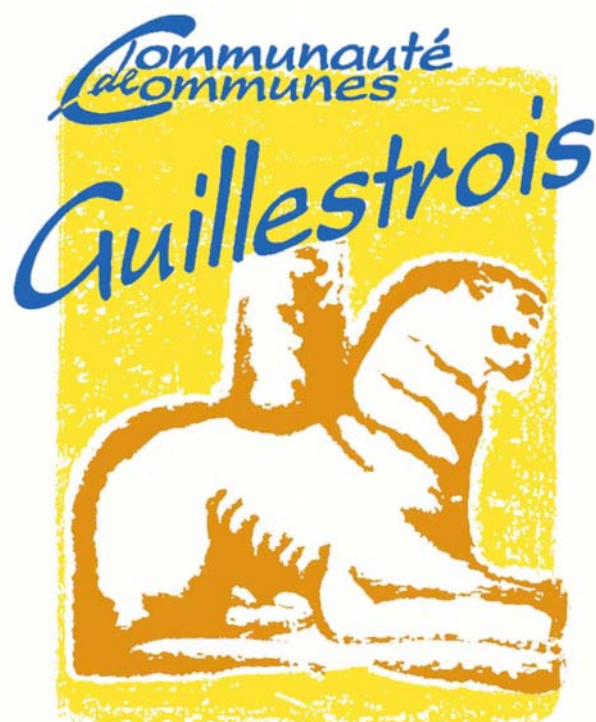


COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GUILLESTROIS



RAPPORT ANNUEL 2006 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

SOMMAIRE

RAPPORT 2006 SUR LE PRIX ET SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT.....	3
---	---

I CONTEXTE.....3

1-1 Territoire desservi et ouvrages.....	3
1-2 Conditions d'exploitation du service.....	4
Services.....	4

II- LES INDICATEURS TECHNIQUES.....5

2-1 -Communes produisant une charge brute de pollution supérieure à 120 kg par jour.....	5
Quantité de boues produites T.....	8
2.2-Communes produisant une charge brute de pollution inférieure à 120 kg par jour.....	8
a- Stations et réseaux.....	9
b- Communication	12
c- Conclusion.....	12

III- INDICATEURS FINANCIERS.....13

3-1- Coût de la gestion du service assainissement (épuration – réseaux de transfert).....	13
3-1-1 Cas de la commune de Vars :.....	13
3-1-2 Cas des communes d'Eygliers, St Crépin, Mont Dauphin, Réotier, Risoul et Guillestre.....	15
3-2 Présentation d'une facture d'eau	18
3-2-1 Commune de Vars.....	18
3-2-2 communauté de communes du Guillestrois	18

IV- TRAVAUX RÉALISÉS EN 200619

V- AXES DE TRAVAIL POUR 2007.....20

5-1- Travaux prévus.....	20
Inauguration et information des logements raccordés concernant les modalités de fonctionnement de cette station.	20
5-2- Autres.....	20

RAPPORT 2006 SUR LE PRIX ET SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT
(en application du décret N°95-635 du 6 mai 1995)

I CONTEXTE

Un règlement du service assainissement – réseaux de transfert et épuration a été voté par les élus de la communauté de communes du Guillestrois le 8 octobre 2002 et a été visé en Sous Préfecture le 16 octobre 2002.

1-1 Territoire desservi et ouvrages

La communauté de communes du Guillestrois, créée au 01 01 2001, par arrêté préfectoral du 31 12 2000, a comme compétence optionnelle : la protection et mise en valeur de l'environnement avec notamment « construction et gestion des ouvrages d'épuration, des collecteurs intercommunaux et des réseaux de transfert ».

Ce rapport porte donc sur le coût de la gestion et de la construction des seuls ouvrages d'épuration et de transfert des eaux usées.

Le **territoire desservi** est celui de la communauté de communes du Guillestrois, à savoir les communes de :

- Eygliers
- Guillestre
- Mont-Dauphin
- Réotier
- Risoul
- Saint Clément sur Durance
- Saint Crépin
- Vars

L'ensemble des ouvrages d'épuration n'est pas réalisé sur toutes les communes de la communauté de communes du Guillestrois.

Description de l'ensemble des ouvrages gérés par la communauté de communes du Guillestrois

Commune	Ouvrage de transfert	Ouvrage d'épuration
Eyglis	Collecteur intercommunal et poste de relevage	STEP Saint Guillaume
Guillestre	Collecteur intercommunal	STEP Saint Guillaume
Mont-Dauphin	Collecteur intercommunal	STEP Saint Guillaume
Risoul	Collecteur intercommunal	STEP Saint Guillaume
Saint Crépin rive gauche	Collecteur intercommunal et poste de relevage. Collecteur aux Hodouls	STEP Saint Guillaume
Réotier- Les Casses	Non	STEP les Casses
Réotier- les Cros	Oui	STEP les Cros
Réotier- Saint Thomas	Oui	STEP Saint Thomas
Réotier - Village	oui	STEP le village
Saint Crépin rive droite	Oui + poste de relevage	STEP aéromotel
Vars	Oui et postes de relevage	STEP Vars
Saint Clément sur Durance	Oui à Brude bon pommier les saurels Oui côté Village	STEP les Traverses STEP Village

1-2 Conditions d'exploitation du service

Services	STEP et réseaux de transfert		
	STEP St Guillaume	STEP Vars	STEP St Crépin Réotier- St Clément
Gestion du service : fonctionnement, surveillance et entretien des installations	SAUR pour la STEP CCG pour les réseaux	SAUR	CCG
Gestion des abonnés : accueil des usagers, Facturation traitement des doléances clients	CCG	SAUR	CCG
Type d'exploitation	STEP : prestation de service Réseaux : régie	Délégation de service auprès de la SAUR	Régie

La STEP de Saint Guillaume est confiée en prestation de service à la SAUR depuis le 28 mai 1990 et a été reconduite par tacite reconduction jusqu'au 27 février 2003. Un avenant d'une année supplémentaire a été passé, jusqu'au 27 février 2004. A la suite d'une nouvelle procédure de marché public sur appel d'offres ouvert, la SAUR s'est vu confier de nouveau l'exploitation de cette STEP, jusqu'en février 2007. Un avenant n°1 prolonge le contrat jusqu'en août 2007.

La STEP de Vars est en délégation de service public à la SAUR, depuis le 2 octobre 1986 jusqu'en octobre 2011.

Les autres ouvrages sont gérés en régie par deux personnes de la communauté de communes du Guillestrois qui sont spécialisées dans ce domaine et consacrent entre 1 et 2 jours par semaine à l'entretien et au fonctionnement, hors problèmes spécifiques.

En 2006, 97 jours de travail ont été réalisés par les agents d'exploitation.

II- LES INDICATEURS TECHNIQUES

2-1 -Communes produisant une charge brute de pollution supérieure à 120 kg par jour

STEP de VARS

Les données sont extraites du rapport annuel de la SAUR.

La station d'épuration qui traite les effluents de la commune de Vars a reçu en moyenne en 2006, 176 kg/jr de DBO5. (183.2 kg de DBO5 par jour en 2001, 153.2 en 2002, 258 kg/jr en 2003, 148.9 kg/jr en 2004)

Cette station d'épuration se trouve route du Forest à Saint Marcellin. Elle a été construite en 1988. Elle comprend uniquement **un traitement physico chimique** et à un niveau de rejet C.

Sa capacité est de 23 000 eq/habitants.

La variation de la population en fonction de la saison est très marquée : de 600 à 18 000 habitants.

Caractéristiques et rendement

		Niveau nominal en pointe	Niveau réel (pointe en février 01)	Niveau réel (pointe en février 02)	Niveau réel (pointe en février 03)	Niveau réel (pointe en mars 04)	Niveau réel (pointe en février 05)	Niveau réel (pointe en février 06)
Capacité	Eq. Hab	23 000	15500	18 000	15 000	17 000	11500	16 800
Charge	Kg DBO5 /j	1265	545	530	777.3	629	485	518
Débit	m3 / j	3450	2318	2 575	1555	3619	1731	2521

Postes de relevage

Localisation	Débit nominal m3/h	Puissance installée kw	Télésurveillance
Saint Marcellin	20	6	Oui à partir de 2002
Refuge Napoléon	15	6	Oui

Il y a un poste de relevage supplémentaire, la Gillarde, qui est à la charge de la commune de Vars.

Réseau de transfert : de type unitaire

Type de matériau tous diamètres	Total (m)
PVC	2173
Fonte	90
Béton	5382
Divers	
	7645

Il y a deux déversoirs d'orage sur le réseau.

Rejet : dans le Chagne

Bilan d'activité

	2000	2001	% évolution 01/00	2002	% évolution 02/01	2003	% évolution 03/02	2004	% évolution 04/03	2005	% évolution 04/05	2006	% évolution 05/06
Volume traité m3	442022	501875	+13.54	324736	-54.54	406948	+25%	330002	-19%	275336	-16%	349 484	+27
Volume facturé m3	148264	167197	+12.76	152000	-7	174095	-14.5%	189804	+9.02	159177	-16	175437	+40
Quantité de boues produites T	216	220	+1.85	207.7	-6.28	296	+42	236	-20	254	+7	230	-10
Siccité des boues %	24	24.5	-0.02	24	*	24	*	24	*	24	*	25	*
Energie électrique consommée Kw	980006	91105	-7.57	90757	-0.38	99828	+10	89122	-11	77719	-12	84009	+6
Quantité dégrillage T	11.25	9.75	-15.38	9.75	*	9.75	*	12.5	+29	12	-4	12	*
Volume sable m3	2.75	2.25	-22.22	3.25	+44.44	2.75	-16	3.50	+27	4,25	+21	3,00	-30
Volume graisse m3	10	0	/	13	*	21	+60	20.5	-3	13,5	-45	6,50	-48

On note la présence très forte d'eaux parasites dans les réseaux.

Bilan pollution résultats d'analyses

-

Récapitulatif annuel des moyennes mensuelles présenté dans le tableau ci joint.

Les analyses faites dans le cadre de l'autosurveillance.

Le niveau de rejet n'est plus réglementaire depuis le 1^{er} janvier 2001. Un traitement biologique de ces effluents doit être mis en œuvre. Les études préalables ont été réalisées en 2005.

Le marché de maîtrise d'oeuvre a été préparé et notifié en 2006.
Le dossier d'autorisation de rejet a été déposé en 2006.

STEP DE SAINT GUILLAUME

Les données sont extraites du rapport annuel de la SAUR.

La station d'épuration qui traite les effluents des communes de Guillestre, Risoul, Eyglies Mont Dauphin, Saint Crépin, a reçu en moyenne en 2006 337 kg/jr de DBO5 par jour, (en 2001, 382.6 kg de DBO5, 399.6 kg en 2002, 382.0 kg en 2003, 358,3 kg/jr en 2004; 361 kg/jr en 2005).

Cette station d'épuration se trouve aux Iscles, à proximité de la déchetterie et du CET de classe II, à Guillestre. Elle a été construite en 1989. Elle comprend un traitement physico chimique, puis biologique et a un niveau de rejet de type « e ». Sa capacité est de 20 000 eq/habitants.

La variation de la population en fonction de la saison est très marquée : de 3 300 à 20 000 habitants. Il y a deux pointes : estivale et hivernale.

Caractéristiques et rendement

		Niveau nominal en pointe	Niveau réel (pointe en février 2002)	Niveau réel (pointe en août 2003)	Niveau réel (pointe en août 2004)	Niveau réel (pointe en août 2005) *	Niveau réel (pointe en fev 2006)
Capacité	Eq. Hab	22 500	14 000	14 110	14 592	12 950	14 642
Charge	Kg DBO5 / j	1350	827	847	862	765	865
Débit	m3 / j	3375	3925	3750	3669	3730	3089

* il y a une valeur plus forte en février mais elle semble soit improbable, soit liée à un déversement ponctuel.

Postes de relevage

Localisation	Débit nominal m3/h	Télesurveillance	gestion
Les Hauches- St Crépin	40	oui	Régie CCG
Eyglies	40	oui	SAUR

Le poste des hauches est entretenu par les services de la communauté de communes du Guillestrois.

Il y a eu des débordements dus à des arrivées brutales dans le poste. La sortie en by pass a été busée. Le bout du canal a été curé. La carte de l'appareil de télégestion SOFREL a été remplacée. Il y a eu deux interventions sur ce poste. Une vidange complète a eu lieu.

Réseau : de type unitaire

13 km de réseau de transfert, environ.

Il y a quatre déversoirs d'orage sur le réseau. Un entre le réseau de Guillestre et Risoul (sur lequel il y a des problèmes), un sur le réseau de Guillestre, un sur le poste de relevage des Hauches et un sur le poste d'Eygliers.

2006 :

Intervention sur la canalisation de transfert, jonction St Crépin – Eygliers : la canalisation a été curée le 14 juillet 2006

Intervention sur la canalisation de Risoul en novembre 2006 et le 26/12/06

Rejet : dans le Guil

Bilan d'activité

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Évol 06/05
Volume entrée m3	1 344 590	1 190 240	973 082	950221	875 500	775 200	908 858	+17%
Volume sortie m3	1 332 150	1 213 175	962 454	952347	869 000	771 400	902 944	+17%
Volume by pass	36 487	95 460	26 911	10406	7 987	5 919	9 218	+56%
Quantité de boues produites T	892	857.7	901.50	782.1	833.50	801,2	713,82	-11%
Energie électrique consommée Kw	311 688	315 244	293 000	299 434	229 200	218 400	262 782	+20%
Volume dégrillage m3	4	4	12.55	13	13.5	12,9	11,3	-12%
Quantité graisse m3	40	64	96	88	62	56	24	-54%
Volume sable m3	4	4	} 10.75	} 7.4	} 7.9	} 4,4	3,8	-23
Refus de tamisage m3	5	5						

On note la présence très forte d'eaux parasites, surtout par temps de pluie et fonte des neiges.

Bilan pollution résultats d'analyses

Récapitulatif annuel des moyennes mensuelles ci joint. Les analyses sont faites dans le cadre de l'autosurveillance.

2.2- Communes produisant une charge brute de pollution inférieure à 120 kg par jour

La gestion de ces stations d'épuration et des réseaux de transfert se fait en régie.

Cela a représenté en 2005: 77 jours de personnel, dont 8 jours d'entretien et réparation des infrastructures et 35 jours de désherbage

L'entreprise Néra a pompé 3 camions de boues au printemps (18 000 litres) et 4 à l'automne (24 000 litres).

En 2006 : 97 jours de personnel.

L'entreprise Néra a pompé 10 camions de boues au printemps (60000 litres)

a- Stations et réseaux

STEP AEROMOTEL – Saint Crépin

Localisation	Saint Crépin Rive droite de la Durance Au sud de l'aéromotel
Hameau desservis	Les Achards, la Bourgea, Les Césaries, Les Ponces, l'Aéromotel
Nombre d'habitants raccordés	200 en période touristique
Capacité	300 eq hab
Technique	Fosse toutes eaux , filtration sur sable
Niveau de rejet	D2
Année de construction	1998
Station de pompage des Césaries	Capacité : 2 x 10 m3/ heure

Récapitulatif des actions sur la STEP :

Débroussaillage et soutirage des boues.

Récapitulatif des actions sur le poste des Césaries:

2005 :

Débroussaillage

15 interventions pour bouchon du à une accumulations de lingettes , paille... (pour 6 en 2004)

1 vidange complète par la NERA.

2006 :

1 vidange complète par la NERA.

Plusieurs dysfonctionnements des pompes de relevage et de la télégestion

Visite de l'ARPE au titre du SATESE :

2005 :1 visite qui soulève toujours le même problème de paille dans le réseau.

2006 : 2 visites

STEP REOTIER – Les Cros

Localisation	Réotier Au sud du camping
Hameau desservis	Les Cros, le camping de la Fontaine
Nombre d'habitants raccordés	150 en période touristique
Capacité	150 eq hab
Technique	Fosse toutes eaux , filtration sur sable
Niveau de rejet	D2
Mise en service	2002
Réseau de transfert	Oui, 850 m

Récapitulatif des actions sur la STEP :

2005

Stabilisation du talus : 2 jours du travail . Pose de filets.

Pompage des boues 2 fois par an.

2006 :ras

Nombre de visite de l'ARPE au titre du SATESE :

2 visites

STEP REOTIER – Saint Thomas

Localisation	Réotier Proximité Durance par rapport à Saint Thomas
Hameau desservis	Saint Thomas
Nombre d'habitants raccordés	50 en période touristique
Capacité	50 eq hab
Niveau de rejet	D2
Technique	Fosse toutes eaux , filtration sur sable
Réseau de transfert	Oui, 100 m

Récapitulatif des actions sur la STEP :

2005 : Débroussaillage..

2006 :

Nombre de visite de l'ARPE au titre du SATESE :

3 visites

STEP REOTIER – Les Casses

Localisation	Réotier
Hameau desservis	Les Casses
Année de mise en œuvre	1991
Type	Décanteur digesteur
Capacité	50 eq hab
Réseau de transfert	non

2006 : vidange par pompage de la fosse : 5 camions de boues évacuées

STEP REOTIER – Village

Localisation	Réotier la Gagière
Hameau desservis	Moulinets, mairie , école, église
Nombre d'habitants raccordés	300 en période touristique (+/-20)
Capacité	300 eq hab
Niveau de rejet	D2
Technique	Filtre plantés de roseaux
Réseau de transfert	Oui 185 m l

Mise en service en 2006

Nombre de visite de l'ARPE au titre du SATESE :

2 visites

STEP GUILLESTRE – Maison du Roy

Localisation	Guillestre
Hameau desservis	Maison du Roy
Année de mise en oeuvre	
Type	Décanteur digesteur
Capacité	50 eq hab
Réseau de transfert	non
Gestion	Contrat à la CGE

STEP ST CLEMENT SUR DURANCE – Les Traverses

Station mise en service en juillet 2002.

Localisation	Saint Clément sur Durance Les Traverses, rive gauche
Hameau desservis	Brude , Bon pommier, les Saurels
Nombre d'habitants raccordés	50 en période touristique+ 1 laiterie et atelier de transformation
Capacité	50 eq hab
Niveau de rejet	D4
Technique	Filtre plantés de roseaux
Réseau de transfert	Oui, 100 m

Récapitulatif des actions sur la STEP :

Cette STEP a demandé du travail de jardinage, d'arrosage et d'enlèvement des mauvaises herbes...

Nombre de visite de l'ARPE au titre du SATESE :

2005 :Très bon fonctionnement.1 visite.

Des points d'amélioration à aborder avec le constructeur.

2006 : 3 visites, les roseaux sont bien développés, la station a fonctionné normalement et les résultats d'analyses sont bons.

STEP ST CLEMENT SUR DURANCE – Village – rive droite

Station mise en service en décembre 2005.

Localisation	Saint Clément sur Durance village- les contiers
Nombre d'habitants raccordés	400 en période touristique
Capacité	600 eq hab
Niveau de rejet	D2
Technique	Filtre plantés de roseaux

Il y a un poste de relevage des eaux usées.

2006 : 2 visites, la station a fonctionné normalement et les résultats d'analyses sont bons, le compteur de bâchées doit être étalonné..

Un suivi de l'exploitation par le constructeur a été mis en place: la station respecte bien la qualité de l'effluent rejeté, à savoir le niveau D2 (concentration en DBO5 toujours inférieure à 35 mg/l)

b- Communication

Des articles sur les eaux usées et les stations d'épuration ont été insérés dans la lettre de la communauté de communes du Guillestrois.

Des informations ont été données au public lors de l'accueil pour les redevances, ainsi qu'aux personnes nouvellement raccordées à un ouvrage.

c- Conclusion

D'un point de vue global, les résultats de l'épuration sur la Communauté de Communes sont satisfaisants : les effluents de 52 900 lits touristiques et résidents permanents sont épurés. Il reste les rejets d'eaux résiduaires de 5800 habitants et lits touristiques à traiter par des ouvrages d'épuration.

Le niveau de rejet de la STEP de Vars n'est plus aux normes, donc, les effluents de 18 000 résidents permanents et lits touristiques nécessitent une forte amélioration de leur traitement. La démarche de mise aux normes est en cours (cf. V).

Une réfection des réseaux de collecte et transfert d'assainissement doit être entreprise par les communes et la communauté de communes du Guillestrois pour réduire les taux d'eaux parasites arrivant aux stations. Un schéma d'assainissement est en cours.

La gestion des boues de station doit être mise en œuvre, cette réflexion et menée au niveau du Pays Grand Briançonnais.

Le niveau de rejet de la STEP de Guillestre n'est plus aux normes, un traitement bactériologique doit être rajouté.

III- INDICATEURS FINANCIERS

3-1- Coût de la gestion du service assainissement (épuration – réseaux de transfert)

Les coûts présentés sont ceux se rapportant à l'exercice 2005

3-1-1 Cas de la commune de Vars :

Les coûts :

Ils sont présentés à partir du rapport annuel du délégataire.

	Dépenses 01 en €TTC	Dépenses 02 en €TTC	Dépenses 03 en €TTC	Dépenses 04 en €TTC
Coût personnel	63 730	64 107	55 762	60 663
Coût sous-traitance	6 263	6 456	6 007	5 128
Gestion de clientèle	Pas en 2001	12 817	13 725	10 451
Gestion technique	12 274	9 423	7 912	8 091
Force motrice	9 320	7 429	12 172	6 808
Fourniture	10 209	5 380	14 662	12 122
Autres charges	16 044	22 151	19 776	23 493
Impôts et taxe	2 272	9 238	6 107	6 485
Charges sur immobilisations	21 237	19 136	2 134	1 940
Entretien préventif			3 604	2 287
Garanties de renouvellement électromécanique	33 116	34 334	35 057	35 066
Structure centrale	14 792	26 255	24 510	30 434
Recettes : primes pour épuration et aide au bon fonctionnement	-19 892.96	- 17 650	-17 000	- 17 442
Déficit SAUR		- 13 902		
Coût total	169 364. €	185 174 €		185 526 €

Le coût de l'épuration a augmenté sur Vars car les recettes des primes pour épuration ont baissé. Cela est dû à la non mise en conformité des rejets ainsi qu'au non recyclage des boues.

La présentation du compte rendu financier a changé pour se mettre en conformité avec la Compte Annuel du Résultat de l'Exploitation.

<i>Charges</i>	<i>2005</i>	<i>2006</i>
Personnel	83 100	75 500
Energie électrique	8 200	9 600
Produit de traitement	5 300	9 000
Analyses	4 100	2 400
Sous traitance matière et fourniture	7 600	10 800
Impôts locaux taxes redevances contractuelles	3 000	1 800
autres dépenses d'exploitation (frais de contrôle, engins, informatique, assurances, locaux, divers...)	31 600	19 300
Frais de contrôle	4 600	4 800
Contribution des services centraux et recherche	34 400	34 000
Charges relatives au renouvellement	36 200	37 500
Charges relatives aux investissements du domaine privé	2 700	1 900
Impôts sur les sociétés	10 500	18 200
résultat	21 000	36 400
Total contrat SAUR	252 300	261 300
Prime pour épuration	-17 448	-34 721
Coût	234 852	226 579

Les modalités de recouvrement :

Le contrat de délégation de service public prévoit une rémunération du délégataire auprès de l'utilisateur.

Le 01 01 2001, l'assainissement pris dans le sens général (tous les réseaux et la STEP) est divisé en réseaux de collecte de compétence communale et station d'épuration - réseaux de transfert (compétence communauté de communes du Guillestrois).

Cela s'est traduit dans l'avenant N°5 au cahier des charges pour l'exploitation par concession du service d'assainissement , avec la SAUR.

Les deux parties sont en délégation de service public auprès de la SAUR. Les tarifs pratiqués pour 2004 sont ceux indiqués dans les contrats de DSP signés le 23 octobre 1986 par la commune de Vars.

3-1-2 Cas des communes d'Eygliers, St Crépin, Mont Dauphin, Réotier, Risoul et Guillestre

les coûts :

	Dépenses 01 consolidées en € TTC	Dépenses 02 consolidées en € TTC	Dépenses 03 consolidées en € TTC	Dépenses 04 consolidées en € TTC	Dépenses 05 consolidées en € TTC	Dépenses 06 consolidées en € TTC
Coût prestataire de service	201 729	171 332	178 588	209 685	198 815	201 413
Matériel, fourniture d'entretien, assurances...	2 896	6 755.79	19 455	25 778	19 304	28 714
personnel	24 250	24 250	24 366	25 002	27 000	49 346
Emprunts (intérêt et capital)	43 907	43 907	43 907	40 819	35 119	37 750
Amortissement: capacité d'investissement	64 289	65 898	68 100	68 100	79 009	86 055
Recettes : primes pour épuration et aide au bon fonctionnement	- 61 970	- 68 069	-76 930	-62 573	- 62 228	- 50 964
Coût total	275 101 €	237 318 €	257 486 €	306 811	297 019	352 314

Evolution 2002/ 2003 :

Il y a une augmentation du coût des frais de matériel...car il y a eu renouvellement d'une pompe des Hauches et préparation du marché d'exploitation de la STEP de St Guillaume. Les recettes de prime pour épuration ont été plus importantes cette année. Néanmoins, le recyclage des boues de STEP permettrait d'augmenter ces recettes.

Evolution 2003/ 2004 :

Il y a une augmentation due au lancement du nouveau marché d'exploitation. De plus, le coût de l'exploitation est plus élevé. Les primes pour épuration baissent.

Evolution 2004/ 2005 :

RAS

Evolution 2005/ 2006:

Un poste temporaire a été créé pour que les travaux liés au schéma d'assainissement puissent être réalisés et que l'intégration des réseaux dans le SIG soit faite.

La prime pour épuration baisse, les boues n'étant pas valorisées.

Remarques générales :

La majeure partie de ces coûts sont des coûts fixes : contrat avec le prestataire de service, emprunts, amortissement.

La seule part variable est constituée des frais électriques des pompages, de la part en fonction des m3 et du fonctionnement électrique et en consommable dans le contrat avec la SAUR sur la STEP de Saint Guillaume.

La définition des parts fixes et proportionnelles des redevances est le reflet de ces frais fixes très majoritaires dans les dépenses du budget assainissement de la communauté de communes du Guillestrois.

Les modalités de recouvrement :

La communauté de communes du Guillestrois perçoit une redevance assainissement pour les ouvrages dont elle a la gestion. Elle est appelée « redevance épuration » pour que les usagers ne la confondent pas avec la redevance assainissement communale correspondant aux réseaux communaux de collecte des eaux usées.

La redevance est due pour les usagers raccordés ou raccordables à des équipements publics d'épuration des eaux usées.

La redevance se compose d'une partie fixe et d'une part proportionnelle (au m3).

Lorsqu'il n'y a pas de compteurs permettant d'évaluer la consommation, celle ci sera évaluée forfaitairement à 100 m3 par abonné domestique.

Le prix du m3 d'eau traitée est évalué en fonction de la part non fixe dans le budget assainissement. Il est de 0,07 €/m3.

Les redevances proposées pour les parties fixes sont les suivantes :

CATEGORIES	REDEVANCE Parties fixes
Logement Bureaux- Administrations Commerces Entreprises Artisans	51,60 €
Hôtel/résidences de tourisme Centres de vacances Hébergement collectif de grande capacité	12,96 €/ couchage
Chambre et table d'hôte	6,60 €/couchage
Etablissement scolaire secondaire	25,92 €/ classe
Camping	12,96 €/ emplacement effectif
Caravaneige	51,60 €
Restauration dans camping	51,60 €

Cette redevance constitue les recettes du budget assainissement de la communauté de communes du Guillestrois.

Elle permet de financer le fonctionnement des ouvrages et les investissements : travaux de transfert et construction des ouvrages d'épuration des communes « non épurées ». L'évolution des redevances dépend des travaux programmés.

En 2001, les recettes encaissées sont de 253 900 € en redevances et 61 970 € en prime pour épuration et aide au bon fonctionnement.

En 2002 les recettes encaissées sont de 255 270 € en redevances et de 68 069. € en prime pour épuration et aide au bon fonctionnement.

En 2003 les recettes encaissées sont de 283 600 € en redevances et de 76 930.€ en prime pour épuration et aide au bon fonctionnement.

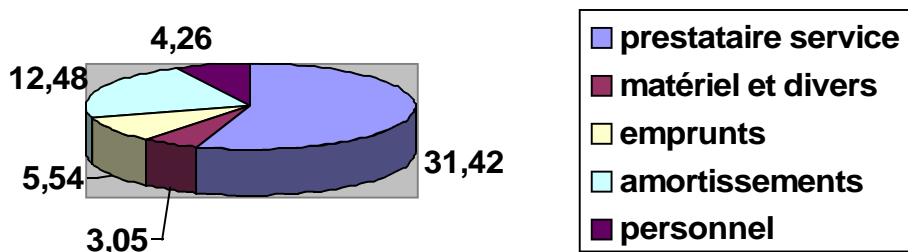
En 2004 les recettes encaissées sont de 312 300 € en redevances et de 62 573.€ en prime pour épuration et aide au bon fonctionnement.

En 2005 les recettes encaissées sont de 364 830 € en redevances et de 62 228.€ en prime pour épuration et aide au bon fonctionnement.

En 2006 les recettes encaissées sont de 410 865 € en redevances et de 50 964€ en prime pour épuration et aide au bon fonctionnement.

La part des redevances sur la commune de Guillestre est encaissée par Véolia CGE, qui gère l'eau potable. Il est plus difficile de suivre l'état de l'encaissement des redevances. La convention avec Véolia est calquée en durée avec le contrat de DSP qui lie Véolia et la commune de Guillestre.

répartition du coût du service épuration 2005 en euros pour une redevance logement de 56,76 €



3-2 Présentation d'une facture d'eau

3-2-1 Commune de Vars

La tarification comprend une part fixe et une part proportionnelle aux m3 consommés. Elle est présentée à partir du rapport annuel de l'exploitant.

Elle comprend une part SAUR qui correspond à la rémunération des services rendus par le délégataire, et une part Collectivité qui correspond aux dépenses engagées par la communauté de communes du Guillestrois. Cette part est de 0.

La TVA en sus est de 5.5%.

Pour une consommation de 120 m3, consommation de référence définie par l'INSEE, la facture est de :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Part fixe	57.74 €	61.52 €	63.83 €	66.48 €	66,77	69,67
Part proportionnelle pour 120 m3	19.69 €	21.48 €	22.16 €	22.77 €	23,10	23,75
Total en euros TTC	77.43 €	83.00 €	85.99 €	89.25 €	89,87	93,42

3-2-2 communauté de communes du Guillestrois

Pour une consommation de 120 m3, consommation de référence définie par l'INSEE, la facture est de :

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Partie fixe	33.54 €	33.54 €	40.20 €	44.40 €	48,84	51,60
Partie proportionnelle :	5.49 €	5.52 €	6.60 €	7.20 €	7,92	8,40
Total en euros TTC	39.03 €	39.06 €	46.80 €	51.60 €	56,76	60,00

IV- Travaux réalisés en 2006

Commune de Saint Clément sur Durance :

- Définition : réseau de transfert et station d'épuration du village
- Coût du programme : 387 000 € HT
- Subvention : 264 605 €
- Autofinancement ccg : 122 395 €

fin financière du programme et inauguration

Commune de Réotier :

- Définition : réseau de transfert et station d'épuration des hameaux
- Coût du programme : 365 385 € HT
- Subvention : 267 906 €
- Autofinancement ccg : 97 479 €

fin financière du programme

Schéma directeur d'assainissement :

Cette étude a été lancée sur les communes de Saint Crépin, Guillestre, Eyglies, Risoul et Vars. Ces communes n'en étaient pas pourvu. En 2004, la reconnaissance et la cartographie des réseaux ont été faites ; ainsi que l'étude du fonctionnement des réseaux et les études de sols en assainissement non collectif. En 2005 : des propositions de schémas, de zonage et de travaux ont été faites. Le schéma sur St Crépin a été adopté.

En juillet 2006, la communauté de communes du Guillestrois a délibéré sur ces zonages, sauf sur la commune de Vars où les données étaient encore à l'étude.

Les propositions de délibération ont été transmises aux communes. Risoul a délibéré.

Etude sur le traitement complémentaire des effluents sur la commune de Vars.

Un travail entre les administrations et la communauté de communes du Guillestrois ont permis de définir la solution valable économiquement, techniquement et administrativement : mise en place d'une bio filtration sur Vars. Le dossier d'autorisation de rejet a été déposé. L'enquête publique a eu lieu.

Un maître d'oeuvre a été choisi pour la réalisation des travaux.

Le marché de travaux a été lancé. Il porte le numéro 16-2006.

Etude sur le traitement bactériologique sur la STEP de Guillestre :

Le dossier d'autorisation de rejet est en cours d'élaboration.

V- AXES DE TRAVAIL POUR 2007

5-1- Travaux prévus

Schéma directeur d'assainissement :

Le rendu du zonage et des programmes de travaux aura lieu en 2007.

STEP Réotier Villages:

Inauguration et information des logements raccordés concernant les modalités de fonctionnement de cette station.

Risoul- Guillestre :

Le fonctionnement du déversoir d'orage doit encore être amélioré. Des travaux doivent être réalisés.

Mise en conformité des STEP de Vars et de Guillestre :

Travaux à réaliser.

SIG et réseaux d'assainissement

Il est prévu d'intégrer les réseaux, tout d'abord communautaires puis communaux (dans le cadre d'un convention) dans le SIG.

Travaux font bonne sur Vars:

Coordination avec les travaux communaux de renforcement d'une zone de la station de sport d'hiver pour l'urbanisation. Elimination d'eaux parasites.

Acquisition d'une hydrocureuse:

pour entretien et intervention d'urgence par les ST.

5-2- Autres

- Travail sur les astreintes